L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GÉNÉRAL ET DE LA PREMIÈRE MUNICIPALITÉ—NOUVELLE-ORLÉANS, JEUDI MATIN, 7 DÉCEMBRE 1848.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE.
No. 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS:
JEUDI MATIN, 7 DÉCEMBRE.

☞ On trouvera désormais, au rez-de-chaussée du No. 83, rue Chartres, où se trouve notre bureau de comptabilité, des listes exactes et complètes des arrivages et des expéditions, avec le nom des consignataires, etc., et toutes les autres nouvelles maritimes qui sont de nature à intéresser le public. Ces listes seront affichées à mesure qu'elles nous parviendront.

LA LÉGISLATURE.

Sénat.—Le Sénat discute plusieurs bills d'un intérêt local.

Sur motion de M. Bell, le bill relatif à la rectification des listes d'assessement de 1847 et 1848, est repris en considération afin de substituer le maire aux recorders. Le bill passe avec cet amendement.

M. Dial introduit un bill allouant $109,000 pour le paiement des membres de la Législature et pour solder les dépenses contingentes des deux Chambres. Le bill passe avec un amendement tendant à substituer $85,000 à $109,000.

Le bill de la Chambre relatif aux sessions de la Cour Suprême à Opelousas et à Alexandrie, est pris en considération et passe.

Le bill des écoles est mis à l'ordre du jour de jeudi.

Un bill affectant une certaine quantité de livres de droit au bénéfice de l'association des avocats de la Nouvelle-Orléans, est soumis au Sénat et donne lieu à un long débat.

Chambre des Représentans.—On reçoit un message du gouverneur Johnson transmettant à la Législature une communication des directeurs de la banque des Citoyens et de la banque de la Louisiane relative aux négociations touchant les bons de l'Etat. On ordonne l'impression de cette communication et on la réfère au comité de finances.

L'orateur soumet à la Chambre une communication de M. Alexandre Dimitry, surintendant des écoles de l'Etat, sur l'usage des fonds destinés à l'instruction publique. On en ordonne l'impression.

La Chambre s'occupe de la résolution du Sénat relative à l'ajournement des deux Chambres et en diffère l'examen jusqu'à vendredi prochain.

M. Wilder introduit une résolution invitant les sénateurs et les représentans de la Louisiane au Congrès à faire tous leurs efforts pour obtenir la passation d'une loi qui établisse une fonderie à Alger.

La Chambre se constitue ensuite en comité général et discute jusqu'au moment de l'ajournement divers projets de loi émanés du Sénat.

CAROLINE DU NORD.

Message du gouverneur Graham.

Voici le moment où les législatures se réunissent et où les gouverneurs leur adressent de très longs manifestes. Celui du gouverneur Graham ne fait pas exception à la règle générale, [illegible] diffus, et il y trouve des [illegible] et des phrases inutiles, il faut convenir que [illegible] très bonnes idées y sont souvent exprimées avec un [illegible] talent.

Le message débute comme de coutume par des remerciements adressés au Créateur et par des félicitations adressées au peuple, puis M. Graham passe sans transition à l'examen des affaires de l'Etat. Il avoue que le trésor caro[linien] n'est pas dans une situation très prospère. On parvient à payer les dépenses courantes mais il est impossible de faire face aux vieilles dettes. Il n'y a qu'un moyen de sortir d'embarras, moyen auquel on a eu recours de tout temps et [illegible] qui offre pour l'avenir au bénéfice du présent, [illegible] négocier un emprunt remboursable à [illegible] termes. La perception des taxes s'opère [illegible] manière très irrégulière. La Législature [illegible] cette lacune.

Le gouverneur passe ensuite à cette question des améliorations intérieures qui est l'objet de si ardentes controverses d'une extrémité de l'Union à l'autre. On ne voyage pas facilement dans la Caroline du Nord. Les moyens de transport sont rares et très coûteux. L'intérêt public exige que l'on y pourvoie. Il conviendrait d'établir des communications faciles et rapides entre les points les plus importans de l'Etat. Un chemin de fer de Raleigh à Charlotte en traversant Salisbury, serait, par exemple, d'une grande utilité. Ce chemin relierait la Caroline du Nord par un nouveau chaînon aux Etats du Sud et du Sud-ouest.

Le gouverneur recommande en outre d'améliorer les chemins publics, de faire un relevé géologique de l'Etat, de fondre un hospice des aliénés, de vendre tout ce qui reste des terres des Cherokees. Il conseille aussi de modifier les lois sur l'instruction publique.

M. Graham en terminant son message remercie ses concitoyens de l'honneur qu'ils lui ont déféré à la dernière élection, mais il a su éviter, avec un tact parfait, la moindre allusion au triomphe de son parti.

LE NOUVEAU SÉNAT.

Nous empruntons au *North American* le tableau suivant indiquant la physionomie politique du nouveau Sénat. Tous les membres ne sont pas encore élus, mais la composition des législatures locales étant connue, il est facile de prévoir dans quel parti les sénateurs à élire seront choisis. Le nom du parti est dans ce cas substitué à celui du futur membre. Pour distinguer les whigs des démocrates, dans le tableau que nous reproduisons plus bas, les noms des premiers sont imprimés en italiques.

Maine.	Exp. du terme	Alabama.	Exp. du terme
Hannibal Hamlin,	1851	Démocrate,	1853
J. W. Bradbury,	1853	Démocrate,	1855
New-Hampshire.		Mississipi.	
John P. Hale,*	1853	Jefferson Davis,	1851
Démocrate,	1855	H. S. Foote,	1853
Vermont.		Louisiane.	
S. S. Phelps	1851	S. U. Downs,	1853
Wm Upham	1855	Pierre Soulé,	1855
Massachusetts.		Arkansas.	
Daniel Webster,	1851	Démocrate,	1853
John Davis,	1853	Démocrate,	1855
Connecticut.		Tennessee.	
R. S. Baldwin,	1851	H. L. Turney,	1851
Truman Smith,	1855	*John Bell*,	1853
Rhode Island.		Kentucky.	
A. C. Greene,	1851	*J. R. Underwood*,	1853
J. H. Clarke,	1853	*Whig*,	1855
New-York.		Ohio.	
D. S. Dickenson,	1851	*Thomas Corwin*,	1851
Whig,	1855	Whig?	1855
New-Jersey.		Michigan.	
W. L. Dayton,	1851	Thos. Fitzgerald,	1851
J. W. Miller,	1853	Alpheus Felch,	1853

*J. P. Hale est rangé parmi les whigs, parce qu'il votera avec eux dans les questions d'intérêt général.

Les futurs sénateurs de l'Ohio et de la Caroline du Nord seront probablement whigs.

Pennsylvanie.		Indiana.	
Daniel L. Surgeon,	1851	J. D. Bright,	1851
Whig,	1853	Démocrate,	1855
Delaware.		Illinois.	
J. M. Clayton,	1851	S. A. Douglas,	1851
Presley Spruance,	1853	Démocrate,	1855
Maryland.		Missouri.	
Reverdy Johnson,	1851	T. H. Benton,	1851
J. A. Pearce,	1855	Démocrate,	1855
Virginie.		Floride.	
J. M. Mason,	1851	D. L. Yulee,	1851
R. M. T. Hunter,	1853	*Whig*,	1855
Caroline du Nord.		Texas.	
W. P. Mangum,	1853	T. J. Rusk,	1851
Whig,†	1855	Sam. Houston,	1853
Caroline du Sud.		Iowa.	
J. C. Calhoun,	1853	Démocrate,	1851
Démocrate,	1855	Démocrate,	1853
Géorgie.		Wisconsin.	
J. M. Berrien,	1853	Henry Dodge,	1851
W. C. Dawson,	1855	Démocrate,	1853

Nombre total des Sénateurs	60
Démocrates (élus et probables)	33
Whigs	27
Majorité démocratique	6

Le terme de 21 sénateurs, dont 13 démocrates et 8 whigs, expirera le 4 mars 1851. Aux nouvelles élections, plusieurs de ces 13 démocrates seront remplacés par des whigs. Ainsi les [illegible] éliront 1 sénateur dans l'Iowa, 1 dans la Floride, 1 dans le Tennessee, 1 dans New York et 1 dans la Pennsylvanie, et il se[ra] [illegible] chance d'en élire un dans l'Indiana et [illegible] dans le Wisconsin.

Ohio.—On connaît aujourd'hui le vote officiel de l'Ohio. On a reçu dans cet Etat 328,513 voix. Cass en a obtenu 154,783; Taylor 138,356, et Van Buren 35,374. Cass a conséquemment obtenu 16,427 voix de plus que Taylor; Taylor et Van Buren ensemble ont obtenu 18,994 voix de plus que Cass.

New-Hampshire.—Selon le vote officiel du New-Hampshire, Cass a obtenu 27,863, Taylor 14,781 et Van Buren 7,560. Majorité de Cass: 4,310 voix.

New-Hampshire.—La législature du New-Hampshire a reçu le 22 novembre le message du gouverneur Williams. Ce document a l'inappréciable avantage d'être concis. Le gouverneur conseille d'augmenter le traitement des juges, d'encourager les sociétés d'agriculture, de réorganiser la milice de l'Etat et de réformer le système des écoles publiques.

Election municipale à Mobile.—Les citoyens de Mobile ont procédé lundi dernier à l'élection d'un maire et des membres du conseil de la ville. M. C. C. Langdon, éditeur de l'*Advertiser*, a été élu à 11 voix de majorité; il avait pour concurrent M. McAlpin. Les whigs ont également élu huit aldermen sur quatorze.

Connecticut.—Le vote officiel de tous les comtés du Connecticut est connu. Il a été reçu 62,398 voix dans cet Etat. La majorité de Taylor sur Cass est de 3,268 voix.

Wisconsin.—Le Wisconsin a droit à deux représentans seulement, mais la loi qui l'admet dans l'Union comme Etat porte qu'après le 4 mars et jusqu'à ce qu'un nouveau recensement soit fait, le Wisconsin aura droit à trois représentans. Les trois membres du Congrès qui viennent d'être élus dans cet Etat ne siégeront conséquemment qu'après le 4 mars prochain.

Haïti.—On a reçu à New-York par un arrivage récent, la nouvelle qu'une expédition partirait prochainement de Port au Prince pour s'emparer de la partie espagnole de l'île. Le président Soulouque a publié un manifeste où il déclare qu'il marchera sous peu à la tête d'une armée contre les anciens colons Espagnols et qu'il les forcera d'obéir aux lois de la République Haïtienne. La *Feuille du Commerce* annonce que la chambre des représentans discute un projet de loi tendant à diminuer les droits actuels d'importation et d'exportation.

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

Le général P.... est depuis longues années servi avec zèle, fidélité attachement, par un homme de couleur. Maître et serviteur ont été constamment satisfaits l'un de l'autre. Quelque inégalité les séparait [illegible]—M. de P.... était membre de la [illegible] pairie; le bon noir était valet de la chambre du noble pair lui-même. Tous deux s'en trouvaient à merveille. Voici venir la République de Février; il n'y a plus de pairie, mais on a plus que jamais des députés. Or, le très-brave homme-de-nègre a été nommé, par les habitants de son île, représentant du peuple français. Il siège à l'Assemblée nationale en cette qualité; mais ne l'a-t-on pas dit et très-bien dit,

Chassez le naturel, il revient au galop.

Le bon nègre cumule donc par choix, par goût, les fonctions de souverain avec celle d'officieux, comme on appelait les plus honnêtes domestiques, lors de la première révolution. On s'est empressé, dans la maison du général, de faire accorder autant que possible les nouvelles fonctions de titulaire avec ses anciennes habitudes; par exemple, lorsqu'il servirait des visiteurs, il ne les annonce plus; cela pourrait l'exposer à nommer, en levant une portière de l'appartement, son collègue M. Marrast, ou son autre collègue M. Thomas, etc., etc., si tant est [que] ces citoyens se présentent souvent chez M. de P.... Quant aux pantoufles du général, c'est toujours oui, non, mais pas si diable, qui les lui apporte avec les journaux. Parmi ceux-ci, un changement notable a eu lieu: c'est le fait qui recevait le Moniteur, maintenant c'est au député qu'il est adressé; ce dernier est bon prince, il le prête sans le lire, ce qui est ici preuve de souveraineté, au général déshérité des nouvelles officielles, dont, sans doute, la privation équivaudrait à la suppression de la bouche du déjeuner. Enfin, si le matin votre député noir reçoit la loi, dans l'après-midi il court à l'Assemblée vous la rendre. Ainsi, lorsque Regnard s'écriait:

C'est au jeu que l'on voit les plus grands coups [du sort.

Il voulait parler sans doute du *jeu des Républiques*.
(*Corsaire*.)

Voici une petite anecdote racontée dernièrement par Méry, l'intarissable historien des originalités Marseillaises.—Le geste et l'accent manquent; mais le mot reste.

Le fait se passe dans une petite ville des environs de la cité phocéenne.

Une pauvre troupe de comédiens nomades avait eu l'idée d'annoncer une représentation de Phèdre aux naïfs spectateurs de l'endroit.

Pour suppléer à l'insuffisance de son personnel tragique, le directeur avait promu à l'emploi de confident un modeste comparse, destiné à entendre [illegible]

—Mais que dirai-je? reprit l'acteur inquiet. Je ne dais pas le rôle.

—Bah! réplique l'ingénieux impresario, tu sauras bien, par contenance, mêler seulement au récit quelque réflexion touchante. Un mot, un regret; ce que tu voudras; n'importe quoi.

Les choses ainsi convenues, le rideau se lève, l'acteur s'engage, les scènes se succèdent; puis enfin Théramène vient exposer au public la triste fin du héros, les superbes coursiers, le monstre, toute la pompe poétique de cette tirade célèbre, lorsqu'arrivé au dernier vers, l'acolyte, et cherche dans le regard de son confident improvisé, l'inspiration indiquée.

—Pauvre bougre!.... s'écria alors celui-ci d'un accent encore plus méridional qu'attendri.

A cette réplique peu tragique, mais magnifiquement touffée, toute la salle retentit d'un homérique éclat de rire, et le succès fut enlevé.

FEUILLETON.

MÉMOIRES D'OUTRE-TOMBE.

Fantôme d'Amour.

Je me composai une femme de toutes les femmes que j'avais vues: elle avait la taille, les cheveux et le sourire de l'étrangère qui m'avait pressé contre son sein: je lui donnai les yeux de telle jeune fille du village, la fraîcheur de telle autre. Les portraits des grandes dames du temps de François Ier, de Henri IV et de Louis XIV, dont le salon était orné, m'avaient fourni d'autres traits, et j'avais dérobé des grâces jusqu'aux tableaux des Vierges suspendues dans les églises.

Cette charmeresse me suivait partout invisible: je m'entretenais avec elle, comme avec un être réel; elle variait au gré de ma folie: Aphrodite sans voile, Diane vêtue d'azur et de rosée, Thalie au masque riant, Hébé à la coupe de la jeunesse, souvent elle devenait une fée qui me soumettait la nature. Sans cesse, je retouchais ma toile; j'enlevais un appas à ma beauté pour le remplacer par un autre. Je changeais aussi ses parures; j'en empruntais à tous les pays, à tous les siècles, à tous les arts, à toutes les religions. Puis, quand j'avais fait un chef-d'œuvre, j'éparpillais de nouveau mes dessins et mes couleurs; ma femme unique se transformait en une multitude de femmes, dans lesquelles j'idolâtrais séparément les charmes que j'avais adorés réunis.

Pygmalion fut moins amoureux de sa statue; mon embarras était de plaire à la mienne. Ne me reconnaissant rien de ce qu'il fallait pour être aimé, je me prodiguais ce qui me manquait. Je montais à cheval comme Castor et Pollux; je jouais de la lyre comme Apollon; Mars maniait ses armes avec moins de force et d'adresse: héros de roman ou d'histoire, que d'aventures fictives j'entassais sur des fictions! les ombres des filles de Morven, les sultanes de Bagdad et de Grenade, les châtelaines des vieux manoirs; bains, parfums, danses, délices de l'Asie, tout m'était approprié par une baguette magique.

Voici venir une jeune reine, ornée de diamans et de fleurs (c'était toujours ma sylphide); elle me cherche, à minuit, au travers des jardins d'orangers, dans les galeries d'un palais baigné des flots de la mer, au rivage embaumé de Naples ou de Messine, sous un ciel d'amour que l'astre d'Endymion pénètre de sa lumière; elle s'avance, statue animée de Praxitèle, au milieu des statues immobiles, des pâles tableaux et des fresques silencieusement blanchies par les rayons de la lune: le bruit léger de sa course sur les mosaïques des marbres se mêle au murmure insensible de la vague. La jalousie royale nous environne. Je tombe aux genoux de la souveraine des campagnes d'Enna; les ondes de soie de son diadème dénoué viennent caresser mon front, lorsqu'elle penche sur mon visage sa tête de seize années, et que ses mains s'appuient sur mon sein palpitant de respect et de volupté.

Au sortir de ces rêves, quand je me retrouvais un pauvre petit Breton obscur, sans gloire, sans beauté, sans talens qui n'attirerait les regards de personne, qui passerait ignoré, qu'aucune femme n'aimerait jamais, le désespoir s'emparait de moi: je n'osais plus lever les yeux sur l'image brillante que j'avais attachée à mes pas.

Deux années de délire.—Occupations et chimères.

Ce délire dura deux années entières, pendant lesquelles les facultés de mon âme arrivèrent au plus haut point d'exaltation. Je parlais peu, je ne parlai plus; j'étudiais encore, je jetai là les livres; mon goût pour la solitude redoubla. J'avais tous les symptômes d'une passion violente; mes yeux se creusaient; je maigrissais; je ne dormais plus; j'étais distrait, triste, ardent, farouche. Mes jours s'écoulaient d'une manière sauvage, bizarre, insensée, et pourtant pleine de délices.

Au nord du château s'étendait une lande semée de pierres druidiques: j'allais m'asseoir sur une de ces pierres au soleil couchant. La cime dorée des bois, la splendeur de la terre, l'étoile du soir scintillant à travers les nuages de rose, me ramenaient à mes songes: j'aurais voulu jouir de ce spectacle avec l'idéal objet de mes désirs. Je suivais en pensée l'astre du jour; je lui donnais ma beauté à conduire afin qu'il la présentât radieuse avec lui aux hommages de l'univers. Le vent du soir qui brisait les réseaux tendus par l'insecte sur la pointe des herbes, l'alouette de bruyère qui se posait sur un caillou, me rappelaient à la réalité: je reprenais le chemin du manoir, le cœur serré, le visage abattu.

Les jours d'orage en été, je montais au haut de la grosse tour de l'ouest. Le roulement du tonnerre sous les combles du château, les torrens de pluie qui tombaient en grondant sur le toit pyramidal des tours, l'éclair qui sillonnait la nue et marquait d'une flamme électrique les girouettes d'airain, excitaient mon enthousiasme; comme Ismen sur les remparts de Jérusalem, j'appelais la foudre; j'espérais qu'elle m'apporterait Armide.

Le ciel était-il serein? je traversais le grand Mail, autour duquel étaient des prairies divisées par des haies plantées de saules. [illegible]

[illegible]

Incantation.

La nuit descendait; les roseaux agitaient leurs champs de quenouilles et de glaives parmi lesquels la caravane emplumée, poules d'eau, sarcelles, martins-pêcheurs, bécassines, se taisait; le lac battait ses bords; les grandes voix de l'automne sortaient des marais et des bois: j'échouais mon bateau au rivage et retournais au château. Dix heures sonnaient. A peine retiré dans ma chambre, ouvrant mes fenêtres, fixant mes regards au ciel, je commençais une incantation. Je montais avec ma magicienne sur les nuages: roulé dans ses cheveux et dans ses voiles, j'allais, au gré des tempêtes, agiter la cime des forêts, ébranler le sommet des montagnes ou tourbillonner sur les mers. Plongeant dans l'espace, descendant du trône de Dieu aux portes de l'abîme, les mondes étaient livrés à la puissance de mes amours. Au milieu du désordre des élémens, je mariais avec ivresse la pensée du danger à celle du plaisir. [illegible]

[illegible]

Tentation.

Bientôt une poussant plus rester dans ma tour, je descendais à travers les ténèbres, j'ouvrais furtivement la porte du perron comme un meurtrier, et j'allais errer dans le grand bois.

Après avoir marché à l'aventure, agitant mes mains, embrassant les vents qui m'échappaient ainsi que l'ombre, objet de mes poursuites, je m'appuyais contre le tronc d'un hêtre; je regardais les corbeaux que je faisais envoler d'un arbre pour se poser sur un autre, ou la lune se traînant sur la cime dépouillée de la futaie: j'aurais voulu habiter ce monde mort qui réfléchissait la pâleur du sépulcre. Je ne sentais ni le froid, ni l'humidité de la nuit; l'haleine glaciale de l'aube ne m'aurait pas même tiré du fond de mes pensées, si à cette heure la cloche du village ne s'était fait entendre.

Dans la plupart des villages de la Bretagne, c'est ordinairement à la pointe du jour que l'on sonne pour les trépassés. Cette sonnerie compose, de trois notes répétées, un petit air monotone, mélancolique et champêtre. Rien ne convenait mieux à mon âme malade et blessée que d'être rendue aux tribulations de l'existence par la cloche qui en annonçait la fin. [illegible]

[illegible]

Décédé hier soir à dix heures et demie, M. ROBERT ROBERTSON, à l'âge de 47 ans, né en Ecosse. Ses amis et ceux de M. Canterbury sont priés (sans autre invitation) d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui à quatre heures de l'après-midi. Le convoi funèbre partira du No. 116, rue Chartres.

Décédée, hier, à midi, Mme B. MOREAU, née en France. Ses amis et connaissances sont invités à assister à ses funérailles, qui auront lieu aujourd'hui, à onze heures A. M. Le convoi partira du No. 41, rue Marchers.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPÉDIÉS.

Navire Elisabeth Ellen, Tyler, pr New-York.
Brick Merlin, McColl, pr Halifax.
Globe, Fitton, pr Gênes.
Loretto, Henderson, pr New-York.
Goelette [illegible], pr Apalachicola.
Gen Taylor, Mayer, pr Pensacola.
Barque Indiana, Watts, pr Boston.
Steamer Bevens No 2, Pulman, de St-Louis.

ARRIVÉS.

Navire Talleyrand, Webb, de New-York.
[illegible]
Brick [illegible]
Barque Robert, [illegible], de Boston.
Goelette M. Alamadan, [illegible], de New Bedford.
[illegible]

—STEAMERS.—

Uncle Sam, Van Dusen, de St Louis.
Illinois, Mulliken, de St Louis.
Mobile, Bolton, de Mobile.
Algoma, Cleveland, de St-Louis.
Columbia, Reynolds, de Mobile.
Eliza, Swandy, de Shreveport.
St-Helena, Aumiller, de Grand Ecore.

Au bas du fleuve et montant.

Navire Jno Parsham et un navire dont le nom nous est inconnu.

MEMORANDA.

Liverpool, 4 novembre.—Les navires suivants sont partis pour la Nlle-Orléans: [illegible]

En chargement:—[illegible]

Deal, 1er nov.—Parti, navire Alhol, Hutchinson, pour la Nouvelle-Orléans.—3 nov. Arrivés, navires Glenlyon, [illegible]

Milford, 3 nov.—Parti, James Gray, Chase, pour la Nouvelle-Orléans.

Clyde, 2 novembre—Parti, navire Ashley, Grey, pour la Nlle-Orléans.

Dungess, 1er nov.—Parti, Columbind, Cosmer, pour la Nlle-Orléans.

Cowes, 5 novembre—Arrivé, navire Louisiana, Baltjer, de Brême, pour la Nlle Orléans.

Cork, 3 nov.—Parti, Bridgeton, Wilson, pour la Nlle Orléans.

Shields, 5 nov.—Arrivé, Albombra, Bertrand, pour la Nouvelle-Orléans.

Gibraltar, 31 octobre—Arrivé, navire Suwarrow, Thompson, de Palerme et expédié pour la Nlle Orléans.

LIGNE DE CUNARD.

DE LIVERPOOL.

Britannia, de Liverpool à Boston	18	Nov
Canada, de Liverpool à New York	25	Nov

D'AMÉRIQUE.

Britannia, de Boston à Liverpool	13	Déc
Canada, de New-York à Liverpool	20	Déc

Grande vente par catalogue de marchandises sèches et couvertures de Granler.

☞ L'attention des acheteurs est appelée sur la grande vente par catalogue de marchandises sèches et couvertures de Granler [illegible] 7 décembre, à dix heures, à son magasin d'encan, No. 6, rue du Canal.

☞ Le capitaine et le consignataire du navire français VESTA, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage de ce navire.
5 déc—3

AVIS.

☞ On a fait courir le bruit que le steamboat DUROC était sur le point de suspendre ses voyages [illegible]

Le steamer Duroc partira pour la Balise ce matin à 10 heures.

RHUMATISMES.

AUX PERSONNES AFFLIGÉES DE RHUMATISMES INFLAMMATOIRES OU CHRONIQUES, et douleurs permanentes dans le système.—Le soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'être nommé agent général à la Nouvelle-Orléans, pour la vente du remède de Mortimore, connu sous le nom de RHEUMATIC COMPOUND AND BLOOD PURIFIER. [illegible]

L'avantage que le RHEUMATIC COMPOUND & BLOOD PURIFIER offre sur les autres etc. [illegible]

Afin d'éviter les contrefaçons, une seule agence a été établie dans chaque ville des Etats Unis, et chacun des agents est porteur d'une commission signée du Propriétaire, qui est le seul fabricant du RHEUMATIC COMPOUND.

Cette préparation végétale est mise en bouteilles de 16 onces, et porte le nom du propriétaire en relief sur le verre; les étiquettes et enveloppes sont aussi signées par lui. [illegible]

☞ Prix: $3 la bouteille.

A vendre, à la Nouvelle-Orléans, à l'enseigne des rues Camp et Gravier.

7 déc—1m F. LOUIS HAMBY.

Médicament précieux.

Le soussigné venant d'être nommé agent général pour la vente du GRAND VERMIFUGE AMÉRICAIN de E. Mortimer, [illegible]

Cette médecine, n'est composée que de végétaux et est mise en bouteilles de huit onces, enveloppée de détail sur la manière de s'en servir.

Prix $1 25 la bouteille. Un escompte libéral sera accordé aux acheteurs en gros.

☞ Les ordres de la campagne seront remplis avec soin. A vendre chez F. LOUIS HAMBY.
7 déc Encoignure Camp et Gravier

REÇU par les derniers arrivages, et à vendre par le soussigné,
[illegible]

7 déc AUG. BOLAIN, rue St. Louis, No 89.

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS IMPORTANT.—DERNIER AVIS.

Sont invités à se présenter à ce consulat, [illegible]

Adah Burey,	Gebaut (Augustin)
[illegible]	[illegible]

[illegible]

A vendre à l'amiable à un bas prix. [illegible]

AVIS.

[illegible] ANT. DUBUC, Secrétaire.
7 déc—3

Mme ANGELINA,
PROFESSEUR DE DANSE,
[illegible], rue Royale, entre Orléans et Ste-Anne.
[illegible]

AU GASTRONOME PARISIEN.

[illegible]

Nouvelles demandes.

[illegible]

Changement de domicile.

J. U. LAVILLEBEUVRE a transporté son bureau [illegible]

SUCRE—[illegible] TROISGROS & LAMPRE, 60, Vieille-Levée.

CAFÉ—[illegible] TROISGROS & LAMPRE, 60, Vieille-Levée.

AMIDON [illegible] TROISGROS & LAMPRE, 60, Vieille-Levée.

MIEL—[illegible] TROISGROS & LAMPRE.

SUCRE—[illegible]

TABAC—[illegible] TROISGROS & LAMPRE.

CIGARES de la Havane—[illegible] E. VALLA, 27 Conseil.

[illegible] N. A. NORCROSS, 60, rue des Magasins.

C. J. WHEELER, [illegible]

TOILE D'EMBALLAGE—[illegible] C. J. WHEELER, 2, Bank Place.

SACS EN FITRE—[illegible] C. J. WHEELER.

CONFITURES DE LA HAVANE—[illegible]

SUCRE de la Havane—[illegible]

TABAC DE LA HAVANE—[illegible]

SUCRE DE LA HAVANE—[illegible] Le CANTIN.

CIGARES PRINCIPE—[illegible] J. M. CABALLERO.

CIGARES de la Havane—[illegible] J. M. CABALLERO, 38, Vieille-Levée.

VIN DE CATALOGNE [illegible] P. OUBACHE, encoig. Conde et St-Philippe.

VIN CLARET véritable [illegible] P. OUBACHE.

EAU DE VIE ESPAGNOLE—[illegible] P. OUBACHE.

SAFRAN ESPAGNOL [illegible] P. OUBACHE.

PAPIER BLANC à écrire, [illegible]

VIN ROUGE [illegible]

BRETELLES [illegible] H. DE GOBE & RIFFLARD, 31, Magasins.

FOULARDS [illegible] H. DE GOBE & RIFFLARD.

ZINC, [illegible] H. DE GOBE & RIFFLARD.

A VENDRE [illegible]

[illegible]

PASSAGERS POUR LE HAVRE.

J. BERNARD [illegible]

OFFRE au public [illegible]

Avis intéressant pour l'infanterie souffrante.

[illegible] CHAS. A. JACOB.

VIOLON—[illegible]

Directory de la Nouvelle-Orléans et Louisiane pour Orléans.

A VIS [illegible]

LE steamboat [illegible] D. E. MACARTY, 233, Bourbon.

SUCRE de la Havane—[illegible] COSTA & Co., No 2, Front Levee.

CAFÉ—[illegible] COSTA & Co.

CIGARES—[illegible] COSTA & Co., No 3, Front Levee.

A VENDRE, [illegible]

HUILE [illegible]

HUILE D'OLIVE—[illegible] GEO. GREEN & Bro.

FRUITS—[illegible] GEO. GREEN & Bro.

E[illegible] B. LABATA.

ZOTE [illegible] B. LABATA.

DISTILLÉS [illegible]

[illegible] LONGER, 116, rue Royale.

[illegible]

MAGASIN DES DAMES.

[illegible]

L'ILLUSTRATION.

[illegible]

CONSOLIDATION DES GAZETTES.

[illegible]

Prix: 25 cents.

[illegible]

PIANOS [illegible]

PLEYEL

PIANOS OBLIQUES

NOUVELLE INVENTION!

[illegible]

PIANOS A QUEUES

De Concert, de la plus grande richesse, ou bois de [illegible]

PIANOS DROITS PICOLOS,

[illegible]

PRIX D'ENCAN:

[illegible] A. PERRIER.

POUPÉES, JOUETS, PARFUMERIE.

[illegible]

AVIS.

LA société [illegible] HAMAN ROSSERRY.

BEAUVALET & CO.

RUE DE CHARTRES, No 32.

[illegible]

A VENDRE [illegible] DUBOUÉ Frères.

A VENDRE [illegible]

CHANGEMENT DE DOMICILE.

L. [illegible] AUG. MOLIER.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

A. PAVILLIER [illegible]

[illegible]

AMUSEMENTS.

THÉÂTRE D'ORLÉANS.

Jeudi, 7 Décembre 1848.

La représentation:

LA JUIVE,

Grand opéra, en 5 actes, d'Halevy.

☞ On commencera à 6 heures ½.

JOURS DE SPECTACLE:

Les dimanche, lundi, mardi, jeudi et samedi de chaque semaine.

SALLE DE BAL WASHINGTON, Rue St. Philippe, entre Royale et Bourbon.

LE propriétaire de la Salle de Bal Washington a l'honneur d'informer le public que cette Salle vient d'être mise [illegible]

7 déc—4m G. R. MONTERO, Propriétaire. A. WHEELOCK, Directeur.

[illegible]

GRAND CONCERT

Donné par [illegible] à la Salle Saint-Louis, Vendredi le 8 décembre.

[illegible]

SALLE SAINT-LOUIS.

Bal des Pères de Famille.

[illegible]

GRAND BAL ET SOUPER EN HONNEUR DU GÉNÉRAL TAYLOR.

[illegible]

GRAND BAL ET SOUPER EN HONNEUR DU GÉNÉRAL TAYLOR.

[illegible]

SALLE DE BAL DU GLOBE.

[illegible]

DR. L. DUPERRON, DENTISTE,

[illegible]

COMPAGNIE DES STEAMERS de la Malle des Etats-Unis.—LA CALIFORNIE ET L'OREGON.

[illegible]

Passage pour Chagres à la Cruces $100

[illegible]

PARAMBERSAFFRANS & Co., agents, 67, rue Gravier.

COMPAGNIE DE STEAMERS POUR L'OCÉAN PACIFIQUE.

[illegible]

PARAMBERSAFFRANS & Co, 67, rue Gravier.

J. FEYTEL,

[illegible]

F. FRYER.

[illegible]

DÉPÔT DE DENTELLES.

[illegible]

J. E. LOBRE & Cie

[illegible]

[illegible] J. R. FAHEY, 170, rue de Chartres.

[illegible]

COUVERTURES [illegible] C. H. SIMPSON, 68, Chartres.

[illegible]